



Compte rendu du Conseil Municipal

20 octobre 2022

20h30

Présents :

D.MAILLER, N. BERLAND, S. POITOUT, A. SAUTIER, A. ENGEL, C. HATEM, J. MANENTI, M. RIMBAULT, S. LERONDEAU.

Procurations :

L.CAPDEVILLE à N. BERLAND.

A. DUFOULON à A. SAUTIER.

F. CARD à D. MAILLER.

Absents Excusés :

A. BECKER, H. LOUIS, Y. SPINLER

Arrêt PLU

Le Maire reprend chaque point du cahier d'observations au public et apporte les réponses. Celles-ci n'apportent pas de remarques, le Maire propose l'arrêt du PLU avant envoi des documents aux Personnes Publiques Associées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'arrêt du PLU.

Vote des nouveaux Tarifs périscolaires.

Une réunion publique a eu lieu le 19 octobre 2022 afin de présenter la nouvelle tarification.

L'application de la nouvelle grille sera mise en place à partir du 7 novembre 2022. La nouvelle grille tarifaire est en annexe du compte rendu du Conseil Municipal.

Le Maire informe que le contrat avec la CAF arrive à expiration et qu'une réunion aura lieu en janvier pour déterminer le nouveau mode de fonctionnement du périscolaire.

Le projet du nouveau contrat sera expliqué au prochain Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver la nouvelle grille de tarification périscolaire.

Abstention : Marjorie RIMBAULT.

Pour : 11.

Temps scolaire (semaine de 4 jours).

Le Maire propose de demander la reconduction de la semaine de quatre jours, conformément à la possibilité offerte par le décret 2017-118 du 27 juin 2017. Il sera joint à cette demande les avis des conseils d'écoles et du service transport de la région.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser cette demande par le Maire auprès des services de l'éducation nationale.



COMMUNE DE NORGES LA VILLE

Achat des parcelles.

Acquisition des trois parcelles pour 10 000 Euros plus frais de Notaire.

Suite à la vente de la propriété de la famille Lespine, le propriétaire propose au Conseil Municipal des parcelles cadastrées pour un montant total de 10 000 euros :

AB 60 pour 1712M2

AB 462 pour 863M2

AB 547 pour 7942M2

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité l'achat de ces parcelles.

Subvention au SCO.

Une demande de subvention exceptionnelle de 800 euros est faite par le SCO Dijon afin de permettre le départ d'une étape du tour de la Côte d'Or à Norges-la-Ville.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer la subvention au SCO Dijon pour un montant de 800 euros.

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL 21h05

